

Le Petit Journal de Montbrison



Au sommaire

Compte rendu du CM	Page 1 à 2
On n'a pas tous les jours 100 ans...	Page 2
Info mairie	Page 3
Remerciements	Page 4
Recette	Page 4
Solution sudoku	Page 4
Boulangerie du Pègue	Page 4

MÉMENTO

- Dimanche 17 avril :
Rameaux
- Dimanche 24 avril :
Pâques
- Lundi 25 avril :
Lundi de Pâques
- Dimanche 1^{er} mai :
Fête du travail



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 Février 2011

Absent : Ø ; Excusés : Ø

Secrétaire de séance : Sylvain BARJAVEL

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Convention CNFPT
- Convention Electrification
- Convention SMBVL
- Assurance remboursement sinistre
- Captage Pontaujard
- Questions diverses

Urbanisme

Permis de Construire :

PC 26 192 11 N0001 – M. PARRADO

Quartier Le Chatelard

pour la surélévation de la maison d'habitation.

Avis favorable du conseil municipal.

Convention avec le CNFPT

Madame le Maire rappelle que la commune avait signé une convention de partenariat avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) concernant la formation continue du personnel communal. Cette convention arrivant à

terme, il convient de la renouveler pour 1 an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Convention électrification

La commune a reçu une demande d'extension du réseau électrique pour le raccordement de l'habitation de Mr SEIMBILLE, Quartier Chatelard. Comme l'autorise la loi, pour une distance de moins de 100 m, la commune, via une convention, sollicite le demandeur pour la prise en charge du montant de la part communale des travaux.

Convention avec le SMBVL

Le SMBVL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez) propose à toutes les communes membres une convention ayant pour but de définir les conditions d'utilisation de l'outil d'alerte téléphonique permettant de joindre l'ensemble des habitants de la commune via un service automatisé (VIAPPEL). Le SMBVL propose aux communes de financer (à hauteur de 0.05 € par appel vers un fixe et 0.18 € vers un mobile) l'utilisation de ce service lorsque cela ne concerne pas le Lez.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Assurance remboursement sinistre

Suite à la déclaration de sinistre consécutif aux dégâts causés par l'orage sur le réservoir (le 14 juillet 2010) et la pompe du captage d'eau (le 27 octobre 2010), l'assurance SMACL a remboursé 1849 € et 1534.32 € pour les sinistres du 14 juillet et 27 octobre 2010. Il convient d'accepter ces remboursements.

Avis favorable du Conseil Municipal.

Captage Pontaujard

L'étude concernant la protection du captage d'eau de Pontaujard est achevée.

Questions diverses**- Cimetière :**

Les travaux d'extension du cimetière sont achevés.

- ACCA :

L'Association des Chasseurs de Montbrison souhaiterait réaliser un local de dépeçage et sollicite l'aide de la Commune. Le Conseil Municipal prend note de cette demande mais souhaite plus de renseignements, notamment sur la localisation du projet, pour prendre une décision.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

ON N'A PAS TOUS LES JOURS CENT ANS...

Cent roses pour cent ans.

Ce vendredi 25 mars, nous avons fêté notre centenaire, Madame Odette Sallard (née le 23 mars 1911).

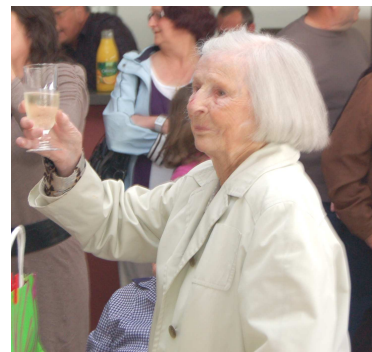
Tous les Montbrisonnais, ainsi que les amis et relations des familles Sallard et Montlahuc, le maître et les enfants de l'école, les membres du club « La Souleïado », l'Amicale Montbrisonnaise étaient invités à y participer.

Après avoir soufflé les cent bougies, notre centenaire écouta quelques discours, tous axés sur son amabilité, son sens de la répartie, l'utilisation quotidienne du dictionnaire et... le bon petit verre qui maintient en forme !

De nombreux cadeaux ont été offerts, dont les cent roses remises par la Mairie. Les enfants de l'école, avec l'aide de leur maître, ont aussi fait un discours et offert à Odette un très grand dessin.

Les membres de l'Amicale Montbrisonnaise, du club La Souleïado et de nombreux bénévoles ont activement participé à la réussite de cet événement qui a réuni quelque 200 personnes à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, la famille Montlahuc, le Club La Souleïado, l'Amicale Montbrisonnaise.

**Remerciement**

A l'occasion de mon anniversaire, je voudrais vous écrire un petit mot.

Je suis très contente de voir que les Montbrisonnais m'ont si bien adoptée depuis 1967.

Je suis émue du nombre de personnes qui se sont manifestées à la salle des fêtes ou d'une autre façon. Je remercie toutes les personnes qui ont pu ou n'ont pas pu venir et toutes celles et ceux qui ont préparé la fête.

Odette Sallard

INFO MAIRIE

Accès à la déchetterie de la Communauté de communes de l'enclave des Papes située à Valréas – à compter du 1^{er} avril 2011

La Communauté de communes du Pays de Grignan (CCPG) a signé une convention avec la Communauté de communes de l'Enclave des Papes (CCEP) afin de donner la possibilité aux habitants des communes de : Le Pègue, Montbrison sur Lez, Rousset les vignes, St Pantaléon les vignes et Taulignan, d'accéder à la déchetterie intercommunale de la CCEP située à Valréas.

Ce service sera financé dans le cadre de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) (sauf pour les professionnels où chaque accès sera facturé en fonction des apports).

Les usagés qui souhaitent accéder à la déchetterie doivent **obligatoirement** présenter leur carte d'accès (nominative). Des contrôles d'identité pourront être effectués (carte d'identité).

La carte d'accès est à retirer au préalable auprès de votre mairie.

Accès aux véhicules de PTAC < 3,5 tonnes, dépôt limité à 1m³ par jour, apports de gravats et de déchets verts limité à 1 tonne par mois et apport d'huile de vidange limité à 10L par trimestre.

Horaires d'ouverture d'avril à septembre :

Lundi et mercredi : 10h – 12h et 14h – 18h30

Mardi et jeudi : 14h – 18h30

Vendredi et samedi : 9h30 – 12h et 14h - 19h

Horaires d'ouverture d'octobre à mars :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 10h – 12h et 13h30 – 17h30

Mardi et jeudi : 13h30 – 17h30

Déchets admis pour les particuliers :

- cartons d'emballages
- déblais, terres et cailloux, gravats et déchets internes triés
- métaux ferreux et non ferreux
- déchets verts, produits d'égavage, tontes de pelouse, branchages
- encombrants et ultimes : mobiliers usagers, bois peints ou traités
- DEEE (déchets d'équipement électrique et électroniques) : appareils électroménagers
- pneu des véhicules légers (les pneus des véhicules agraires ne sont pas admis)
- Huiles de moteur usagées
- Huiles alimentaires usagées

- DMS (déchets ménagers spéciaux) : produits toxiques, emballages souillés, peinture, solvant...
- batteries
- piles

Accès des professionnels (artisans et commerçants) :

Les professionnels doivent emprunter uniquement le quai de transfert pour l'élimination de leurs déchets professionnels (accès à côté de l'entrée de la déchetterie) les dépôts sont pesés et facturés par les services de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes.

Déchets admis : gravats triés recyclables, végétaux, ferraille, cartons, encombrants et plastiques agricoles.

Horaires d'accès des professionnels : de 13h30 à 17h30

Pour le tri sélectif (verre, journaux-magazines, emballages divers) et les textiles / chaussures... : continuer à déposer dans les colonnes de tri sélectifs sur les points d'apport volontaires de votre commune.

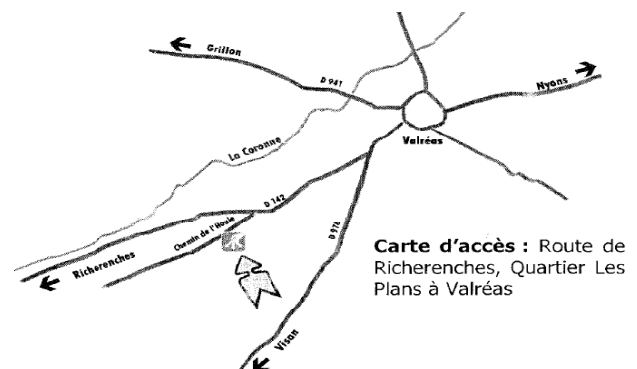
Le règlement intérieur de la déchetterie est disponible auprès de la Communauté de communes du Pays de Grignan.

En apportant vos déchets à la déchetterie, vous préservez l'environnement et vous participez à la réduction des tonnages d'ordures ménagères collectés.

Communauté de communes du Pays de Grignan,
Place Xavier Sylvestre, 26230 CHAMARET

Tél : 04-75-46-57-56 Fax :04-75-46-57-53

Email : info@cc-paysdegrignan.fr



Carte d'accès : Route de Richerenches, Quartier Les Plans à Valréas

**A partir du 1^{er} avril, les habitants de Montbrison peuvent aller à Valréas. Les bennes
« encombrants » seront donc supprimées pour le reste de l'année.**

REMERCIEMENTS

Les familles CARVALHO, AYME, GALLICCHIO, METZLER, très touchées par la sympathie que vous avez témoignée à la suite du grand deuil qui vient de les toucher, lors du décès de Madame Juliette CARVALHO survenu le 31 janvier 2011, vous expriment leurs plus vifs et sincères remerciements.

RECETTE

Potage aux endives

Pour 6 personnes :

- 500g d'endives
 - 2 pommes de terre moyennes
 - 50g de beurre
 - 2 litres de bouillon de volaille (eau et cubes)
 - sel- poivre
 - 100 g de crème fraîche.
- *****

Nettoyez les endives, émincez-les.

Pelez les pommes de terre et coupez-les en morceaux.

Faites fondre tous les légumes doucement dans le beurre chaud quelques minutes en mélangeant.

Mouillez de bouillon chauffé. Salez, poivrez.

Couvrez et laissez cuire à petit feu 45 minutes (15 min en autocuiseur).

Passez alors le potage au mixer.

Ajouter la crème fraîche.

Vérifiez l'assaisonnement et allongez si nécessaire le potage avec un peu de bouillon (s'il est trop épais).

Garniture : on peut servir le potage avec des croûtons frits frottés d'ail.

SOLUTION SUDOKU

8	1	3	7	5	2	4	9	6
2	9	5	1	4	6	8	7	3
6	4	7	3	9	8	1	5	2
3	5	1	2	6	4	7	8	9
9	8	6	5	1	7	2	3	4
4	7	2	9	8	3	6	1	5
7	3	4	8	2	9	5	6	1
5	6	8	4	3	1	9	2	7
1	2	9	6	7	5	3	4	8

BOULANGERIE DU PÈGUE

Suite au départ du boulanger, la municipalité du Pègue organise un dépôt de pain à compter du **01.04.2011 dans la salle de l'Oustaou :**

Horaires d'ouvertures

Lundi au Samedi : de 07h30 à 12h30

La tournée de distribution que le boulanger effectuait reprendra le mardi 05.04.2011, tous les mardis et vendredis.

Si vous êtes intéressés veuillez contacter Blanchard Stéphanie au 06.77.75.27.59.

La Municipalité du Pègue

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 4 mai 2011**

Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 25 avril 2011 à 19h30

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : redaction@petit-journal-montbrison.com

et consulter le petit journal sur site Internet : www.petit-journal-montbrison.com

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC webmaster@petit-journal-montbrison.com : Gabriel CARVALHO

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT